

Art. 5. La rétribution due par les élèves payants sera payable au commencement de chaque semestre, savoir : cent francs pour la première partie du cours, et cent francs pour la deuxième partie.

Art. 6. Les admissions pour les élèves payants et gratuits n'auront lieu qu'une fois chaque année, à l'époque de la rentrée des Ecoles communales.

Art. 7. Tout élève qui, par sa conduite, troublerait l'ordre pendant les leçons, pourra être expulsé de l'Ecole, sur la proposition du professeur, approuvée par la commission.

Art. 8. Tout élève qui, sans raison valable, ne se sera pas présenté à trois leçons consécutives, sera exclu du cours.

Art. 9. Les élèves qui auront suivi avec succès le cours de théorie, recevront à leur sortie et après un sérieux examen, un certificat de capacité.

Art. 10. L'ouverture de l'Ecole aura lieu le 3 novembre; les demandes d'admission seront reçues jusqu'au samedi 30 octobre.

Fait à Roubaix le 18 octobre 1858.

TIERS-BONTE.

PROGRAMME DES ETUDES DU COURS DE TISSAGE.

PREMIERE PARTIE.

Etoffes à la Marche.

Première série. — Notions préliminaires.

- 1° Ourdissage.
2° Rentrage.
3° Description du métier à la Marche.

Deuxième série. — Armures fondamentales.

- 1° Toile et ses dérivés.
2° Sergé.
3° Satin.

Troisième série. — Armures diverses.

- 1° Etoffes à un corps de lames et un corps de marches.
2° Id. à deux ou plusieurs corps de lames et un corps de marches.
3° Id. à un corps de lames et deux ou plusieurs corps de marches.
4° Id. à deux ou plusieurs corps de lames et deux ou plusieurs corps de marches.

Quatrième série.

- 1° Notions sur les gazes.
2° Id. sur les velours.

DEUXIEME PARTIE

Etoffes à la Jacquart.

Première série.

- 1° Des mécaniques d'armures et jacquart.
2° Différents genres d'empoutage.
3° Colletage.
4° Lisage.

Deuxième série.

- 1° Etoffes à un fil au maillo, une arcade au collet.
2° Etoffes à une arcade au collet, plusieurs fils au maillo :
A) avec lames de levée;
B) avec lames de rabat;
C) avec lames de levée et de rabat.
3° Etoffes à un fil au maillo, deux arcades au collet. Montage à triangles.
4° Etoffes à plusieurs fils au maillo, plusieurs arcades au collet.

Troisième série.

- 1° Des gazes.
2° Des velours.
3° Du montage au quart.
4° Du métier à la barre.

Fait par le Maire, TIERS-BONTE.

Samedi soir, vers huit heures, un violent incendie a éclaté dans deux maisons du hameau de Saint-Liévin, commune de Watrelos. A la première nouvelle de ce malheureux événement, les pompiers de la ville et plus de trois mille personnes accoururent sur le lieu du sinistre, mais le manque d'eau rendit inutile le dévouement de la population.

Le feu, activé par les matières combustibles qu'il rencontrait, consuma entièrement, en peu d'instants, les deux maisons qui étaient couvertes de chaume. On put sauver, en les jetant par morceaux dans la rue, les meubles d'une de ces maisons habitée par le sieur Henri Drefrè, tisserand. Quant à l'autre maison, qui était déserte au moment où l'incendie s'est déclaré, tout ce qu'elle renfermait, meubles, linge, métiers, a été détruit. Les deux locataires se trouvent, par suite de ce terrible événement, réduits à la dernière détresse.

Le dommage est évalué approximativement à la somme de 2,000 fr.

On ne sait pas encore à quoi attribuer la cause de ce sinistre.

Les deux maisons, appartenant au sieur Prosper Lecomte, étaient assurées à la compagnie du Nord.

Un accident qui a eu des suites funestes est arrivé il y a quelques jours en la commune d'Hem. Le sieur Détré, cultivateur, se rendait aux champs monté sur un cheval vicieux. Tout à coup l'animal prit le mors aux dents et désarçonna le cavalier qui, dans cette chute, a reçu des blessures mortelles. Transporté à son domicile, il a rendu le dernier soupir.

Vendredi dans la matinée, le feu a pris à une meule de blé appartenant au sieur Demonchy, cultivateur à Fiers. Les secours arrivés promptement ont permis de sauver à peu près la moitié des gerbes. La perte est d'environ 200 fr. Ce sinistre a encore été occasionné par l'imprudence de jeunes enfants jouant près de cette meule avec des allumettes chimiques.

Un grand mouvement se prépare à la surface des mers. Ce sera une grosse marée, une marée qui excédera en hauteur les marées ordinaires, d'un mètre au moins. Elle aura lieu le 22 octobre, et se fera ressentir surtout dans les ports de la Manche. On prend, dans ces ports et particulièrement à l'embouchure des fleuves, les plus grandes précautions. C'est toujours là qu'ont lieu les sinistres occasionnés par les barres qui se forment à l'estuaire de certains fleuves.

M. le préfet du Nord vient de prendre un arrêté qui homologue le nouveau tarif dressé par l'administration du chemin de fer pour le transport de la houille et du coke, depuis Mouscron jusqu'à Calais, par wagon de 10,000 kilogr. au moins.

Les prix sont réglés par 1,000 kilogr. comme suit : Pour Tourcoing et Roubaix, 0,60 cent.; pour Lille, 1 fr. 10; pour Pérenchies, 1 70; jusqu'à Armentières, 2 10; enfin pour Calais, 5 90.

Par suite de permissions, dites de convalescence, et de congés temporaires, un certain nombre de sous-officiers et soldats ayant fait les dernières campagnes de la Baltique et de Crimée n'ont pas encore reçu les décorations spéciales décernées à leurs camarades; l'administration de la guerre a décidé que le travail de répartition ne serait clos qu'à la fin de cette année. Jusque-là, les ayant-droit résidant en France ou à l'étranger, seront admis à présenter leurs réclamations à la Chancellerie.

Les marchés aux céréales n'éprouvent depuis cinq à six semaines, que d'insignifiantes variations. Les prix ont toujours une légère tendance à la baisse, bien que l'approvisionnement soit toujours satisfaisant. On s'attend, comme les années précédentes, à ce que les marchés soient mieux fournis dans les derniers mois de l'année. 2,300 hectolitres de blé ont été vendus mercredi à Lille. Le blé blanc a baissé de 11 centimes et le blé macaux a augmenté de 16 centimes. Les farines ont fléchi de 25 centimes au sac de 100 kil. Le prix du pain n'a éprouvé aucun changement.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX.

NAISSANCES.

Du 11 au 18 octobre 1858, 21 garçons, 15 filles.

MARIAGES.

18 octobre. — Entre Louis-François Banters, fleur, et Eugénie Duvivier, journalière. — Entre Victor Geenens, menuisier, et Hortense-Thérèse Vandekerckhove, couturière. — Entre Léopold-Richard Dieu, fondeur en fer, et Marie-Thérèse Deportere, couturière. — Entre Léopold Goddaer, tailleur d'habits, et Eugénie-Mélanie Termote, lessiveuse. — Entre François-Louis Vandepulte, ouvrier en laines, et Louise-Fideline Rattel, sans profession. — Entre Pierre-Louis Duprez, tisserand, et Rosalie Lodens, tisserande. — Entre Jean-Baptiste-Joseph Sinlenger, tisserand, et Catherine Desreumaux, journalière. — Entre Félix-Bernard Vanoutryve, commis-négociant, et Mélanie-Rosalie Duffermont, sans profession.

DÉCÈS.

12 octobre. — Florentin-Amand Jacquart, 59 ans, tisserand, époux de Marie Delescluse, Hôpital.

Du 13. — Jean-Baptiste-Joseph Desrumaux, 69 ans, tisserand, époux de Reine-Julie Timson, au Pile. — Marie-Antoinette Vallez, 36 ans, cultivatrice, épouse de Henri Daudenarde, Bas-Fontenoy. — Josephine Mechel, 34 ans, ménagère, épouse de Jacques Meyers, triez Saint-Joseph.

Du 14. — Guillaume Vanoverschelde, 48 ans, charron, époux de Catherine Peau, rue Fosseaux-Chênes. — Gertrude Driesens, 30 ans, ménagère, épouse de François Clément, Hôpital.

Du 16. — Catherine-Esther-Angélique Cornille, 58 ans, ménagère, épouse d'Antoine-Constant Goube, Fontenoy. Plus 9 garçons et 5 filles, décédés au-dessous de l'âge de 7 ans.

CAISSE D'ESCOMPTE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE.

Le tribunal de la Seine, par jugement en date du 2 juillet 1858, a prononcé la résiliation du contrat d'assurance, seul lien qui existait entre la Caisse d'Escompte de l'arrondissement de Lille et la Compagnie générale des Caisses d'Escompte A. Prost et C.

En conséquence, la Caisse d'Escompte de l'arrondissement de Lille, se trouvant entièrement libre de s'administrer comme elle le juge le plus convenable à ses intérêts, a profité de cette circonstance pour faire à ses statuts les changements que cette séparation exigeait et ceux que l'expérience avait fait juger nécessaires.

Les statuts ainsi révisés ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires, en date du 5 octobre courant; il en résulte que :

M. Perot reste seul gérant-directeur;

M. Delobelle (Gustave), négociant, est nommé sous-gérant; La raison sociale est Perot et C.

Le capital de 2,500,000 fr. actuellement réalisé pourra être porté, au besoin, à quatre millions.

Conseil de surveillance.

MM. Van Heddeghem, propriétaire, officier supérieur en retraite, officier de la Légion d'honneur, à Lille, président; Taffin-Peuvin, cultivateur et brasseur, à Lesquin, vice-président; Dansette, filateur et maire, à Armentières; Comte de Melun, ancien député, membre du conseil général du Nord, à Lille; Duquesnoy-Bar, négociant, à Lille; Ad. Desrousseaux, négociant, à Lille; Lechat-Wellecomme, négociant, membre du conseil municipal, à Lille; Lorthiois (Cyrille), négociant, à Tourcoing; Roussel-Defontaine, négociant et maire, à Tourcoing; Rouzière-Cavalier, propriétaire, à Avelin; Senélar (Paul), propriétaire, à Lille, secrétaire.

LYCÉE IMPÉRIAL DE LILLE.

Compositions du 5 octobre 1858.

Mathématiques spéciales. — Mathématiques. 1 Boyenval, 2 Gruson.

Logique littéraire. — Version latine. — 1 Rapy.

Rhétorique. — Sections réunies. — Version latine. — 1 Broudehoux, 2 Régimbert, 3 Fiévet, 4 Rousseau.

Secondes. — Sections réunies. — Version latine. — 1 Beurrier, 2 Smet-Jamart, 3 Losson, 4 Laigle.

Troisièmes. — Sections réunies. — Version latine. — 1 Pever, 2 Engrand, 3 Toek, 4 Brédart.

Quatrième. — Version latine. — 1 Wartel, 2 Brion, 3 Schneider, 4 Coisne.

Cinquième. — Thème latin. — 1 Obin, 2 Sarrazio, 3 Baggio, 4 Bailleul.

Sixième. — Thème latin. — 1 Rost, 2 Petitbon, 3 Humbert, 4 Miniscloux.

Septième. — Orthographe. — 1 Mazetier, 2 Bonzel, 3 Gindraux, 4 Lherbigny.

Huitième. — Orthographe. — 1 Panier, 2 Reboux, 3 Denebourg, 4 Huet.

Commerce (1re année). — Orthographe. — 1 Delcourt, 2 Plaideau, 3 Strat, 4 Deroide.

Commerce (2e année). — Français. — Mangé, 2 Cordonnier, 3 Desmazières, 4 Platel.

Commerce (3e année). — Français. — 1 Leleux, 2 Dewaleyne.

Ecole primaire préparatoire à la huitième. — Orthographe. — 1 Weill, 2 Charles Delesalle, 3 Jules Cavelier, 4 Haudoy.

Le professeur, E. PETITBON.

MÉTIERS DESPRÉAUX.

L'Industriel alsacien, journal de Mulhouse, vient de publier, à propos des Métiers-Despréaux, des renseignements qui sont de nature à intéresser notre fabrication :

« Nous n'avons pas encore parlé d'un inventeur qui a sacrifié toute sa fortune à perfectionner une œuvre dont le but serait d'opérer une magnifique révolution dans l'une des parties les plus importantes du commerce français; de M. Despréaux, dont les métiers vont remplacer les métiers Jacquart, donner de l'aisance et du travail à des milliers d'ouvriers, en un mot produire, par exemple, les résultats suivants (nous citons un journal de Dieppe) :

— Voulez-vous me le jurer? — Par le Dieu qui est au ciel, je vous le jure! s'écria-t-elle en levant solennellement le bras.

Ce geste fit glisser jusqu'au coude la large manche de son domino, et Pollnitz, qui épiait tous ses mouvements, vit étinceler sur son bras un merveilleux bracelet de brillants et d'émeraudes.

Il ne s'était pas trompé dans ses suppositions; il savait maintenant qui était cette dame : à la cour de Prusse, une seule personne possédait un si admirable bijou : c'était la reine régnante.

Trop habile diplomate pour trahir sa surprise, le baron s'inclina d'un air impassible devant Elisabeth-Christine, qui, effrayée de sa propre imprudence, avait abaissé son bras et ramené la manche perfide sur le bracelet éblouissant.

« Madame, dit-il, votre serment solennel me rassure, et me voilà prêt à accéder à votre désir, comme il sied à un gentilhomme à l'égard d'une dame. Mais il faudra que je me contente de monter le roi, pour ne pas manquer à ma parole. Je vais de ce pas me mettre à sa recherche, et je ne parlerai qu'à lui seul. Le masque devant lequel je m'inclinerai, ce sera lui. Veuillez donc me suivre; Sa Majesté m'attend.

— Je vous remercie, murmura la dame; je me souviendrai de ce service, et si un jour je puis le reconnaître, je n'y manquerai pas. Comptez-y.

« Soirée très-heureuse, ma foi! se disait Pollnitz en parcourant le salon; très-heureuse et très-productive : outre de l'or et des brillants, j'y ai gagné la faveur de la reine, qui jusqu'ici avait de l'antipathie et presque de l'inimitié pour moi. Mais voici le roi! courons à lui!

Il fit signe à la dame qui le suivait, et s'approcha de Frédéric, qui l'avait reconnu et s'était dirigé vers lui. Pollnitz s'inclina; Elisabeth-Christine dévora du regard la taille et le costume de son mari.

« Vous avez bien tardé, dit tout bas Frédéric. — Sire, j'attendais nos trois masques. — Ils sont venus? — Oui, Sire, tous les trois. Le comte de Mannteuffel est fidèle à son caractère; c'est toujours l'insolent Quinze-Vingts dont personne n'a rien à craindre; aussi porte-t-il ce soir, comme un symbole, le costume de Roi de Cœur.

— Ah! je lui réserve pour aujourd'hui, à ce Roi de Cœur, un échec qui lui fera perdre tout son avenir en Prusse. — Et madame de Morien? — Porte un costume de nonne et brûle de vous parler, Sire. Elle m'a supplié de lui décrire le déguisement de Votre Majesté, et si vous voulez plus tard passer dans la salle métamorphosée en bosquet, elle vous y suivra sans aucun doute. — Bien! Et madame de Brandt? — Est en Bohémienne; robe jaune avec hiéroglyphes noirs, corsage rouge brodé d'or, petit chapeau rond enrichi de brillants, boucles flottantes, grande mouche à la temple droite près du masque. Elle m'a réclamé la lettre de l'impératrice, et je la lui ai vendue deux cents louis d'or.

— Que vous n'avez pu gagner, puisque vous ne possédez pas cet écrit. — Pardon, Sire; j'ai d'abord pris l'argent; puis j'ai fait semblant d'avoir perdu la lettre et de la chercher.

— Pollnitz, Pollnitz, dit le roi en riant, quel bonheur que vous ne soyez pas marié : vos fils deviendraient de fameux coquins! Avez-vous

remis au comte les documents en question?

— Oui, Sire, et ce bon Mannteuffel en est si enchanté qu'il m'a fait présent de quatre mille thalers. J'ai feint de les accepter; mais Votre Majesté décidera ce qu'il faut en faire.

— Conservez votre butin. Vous êtes un admirable coupeur de bourses, et j'aime mieux vous voir exercer ce talent sur les Autrichiens que sur moi. D'ailleurs, il n'est pas mauvais que le noble comte paie ces faux renseignements; quatre mille thalers, c'est assez pour des documents faux, mais ce serait un vil prix s'ils étaient authentiques. Maintenant, baron, laissez-moi, et prenez soin que je trouve mon uniforme dans le cabinet.

Le roi se mêla de nouveau à la foule. Personne ne le reconnaissait, personne ne faisait attention à lui, et il aimait cet incognito qui lui permettait de circuler librement, d'être homme au milieu d'autres hommes, de rire et de causer avec eux sans contrainte.

XXXVIII

châtiments.

Tout à coup le rire et la plaisanterie expirèrent sur les lèvres du roi. Il avait oublié un moment qu'il n'était pas là uniquement pour s'amuser, mais aussi pour juger et pour punir. Il s'en ressouvint en voyant à ses côtés ce comte de Mannteuffel qu'il avait tant aimé autrefois.

« Oh! je vous cherchais, monsieur le Roi de Cœur, lui dit-il à voix basse, en lui mettant la main sur l'épaule. Vous manquez dans mon jeu; maintenant que je vous ai en main, je gènerai. »

Le comte avait l'oreille trop fine pour ne pas reconnaître sur-le-champ la voix de Frédéric, qui s'efforçait pourtant de la déguiser. Mais, en habile diplomate, il respecta l'incognito du roi.

— Quel jeu voulez-vous donc jouer, beau masque? demanda-t-il en suivant Frédéric, qui traversait rapidement la salle.

— Un jeu tout nouveau, monsieur le Roi de Cœur, celui de la guerre! reprit le roi d'un ton rude, en entrant dans un petit salon latéral, désert et silencieux.

— Le jeu de la guerre? je ne le connais point.

Le roi ne répondit pas tout de suite; il se promenait à grands pas et lançait au comte, en passant, des regards qui, malgré son masque, étincelaient comme des éclairs.

« Monsieur le comte, dit-il enfin en s'arrêtant devant lui; je suis votre ami, et, à ce titre, je vais vous donner un bon conseil. Quittez Berlin dès cette nuit et n'y rentrez jamais.

— Pourquoi donc? demanda le comte, du ton le plus dégagé en apparence.

L. MUELBACH.

(La suite au prochain n°).

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX.

Séance du 17 octobre 1858.

Sommes versées par 60 déposants, dont 20 nouveaux fr. 10,809 00

11 demandes en remboursement » 4,288 21

Les opérations du mois d'octobre sont suivies par MM. Requillart-Désaint et Alfred Motte, directeurs.

1° par jou M. Desj et mém 2° ment c l'ouvrie peine G 3° quil's sculpté siècle; 4° comme de mag moyens 5° églises Dieu s tants d Ce Frane vrer son vraient raient b au petit — No Un sayé de idée qui gner. M... de certa même 20 sonne q de billet les objet heureux ment la trouver a pauvre h criblé de cette cou priaire est odieu une comm une lettr M... d'une lad qu'il pro Si l' d'abord d l'exemple quelque nons à s budget ad d'un burd imposer l les valeur pub suite d'un en usage Mont - de partagé e personne d'une bo Cette pas heure vraitement de braves térité du les ingrat défendant Cours co Sommaire Cours n Des différe valents - l moraux - l quatre sais INSTRUCT miers chif de l'univer — Les parti Phénomène le feu, les Préface-graphie - monde ou sainte - VI - Notions I Gramm sainte - Qu l'Histoire s - VI Mapp sion de la de France. I Gramm III Géogra Chemin de VI Médés e chronologi phie de l' et arrondis I Gramm Appendice PRIX et recevoir